

Baccalauréat professionnel

A.S.S.P

Option en structure

Professionnalisation directe

Une diversité d'emplois est accessible après ce baccalauréat, ceux-ci peuvent se dénommer différemment selon les secteurs :

- **Intervenant en structure d'accueil de la petite enfance**
- **Assistant en soins**
- **Accompagnement de personnes fragilisées, dépendantes ou handicapées**
- **Responsable hébergement**
- **Maîtresse de maison, gouvernante**
- **Responsable de petites unités en domicile collectif**

Poursuite d'études

Le baccalauréat prof. ASSP a pour objectif l'insertion professionnelle, mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable notamment :

- **Diplôme d'état d'aide soignant (DEAS)**
- **Diplôme d'état de technicien de l'intervention sociale (DETISF)**
- **Diplôme d'état ou brevet de technicien supérieur de conseiller en économie sociale et familiale (DECESF ou BTSCESF)**
- **Brevet de technicien supérieur services et prestations des secteurs sanitaire et social (BTS SP3S)**
- **Concours Infirmier, Assistant social, Moniteur éducateur, Educateur spécialisé, ...**



Pour nous contacter

Lycée Jacques de Romas
Route de Mézin
47600 NERAC

Téléphone : 05 53 97 63 00

Télécopie : 05 53 97 63 15

Messagerie : 0470029b@ac-bordeaux.fr

www.lycée-jderomas.com



Lycée des Métiers
Jacques de Romas
47600 NERAC

Baccalauréat professionnel

A.S.S.P

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Option en structure



Pour les élèves qui souhaitent
travailler auprès des personnes en
situation temporaire ou permanente
de dépendance
en structures collectives
(Enfants, personnes âgées, personnes
handicapées, ...)

Téléphone : 05 53 97 63 00

Baccalauréat professionnel

A.S.S.P

Option en structure

Activités/Compétences Professionnelles

Aide à la personne

- soins d'hygiène et de confort
- Participation à l'élaboration de projet individualisé
- Acquisition, maintien ou restauration de l'autonomie et de la vie sociale
- Vigilance sanitaire
- Ergonomie

Activités liées à l'hygiène de l'environnement

- Hygiène des locaux, des équipements
- Entretien du matériel

Activités liées au repas

- Préparation de collations
- Distribution de repas équilibrés ou conformes à un régime
- Aide à la prise des repas

Education à la santé

- Conception et mise en œuvre de projets d'éducation et de promotion à la santé



Les titulaires de Baccalauréat Professionnel spécialisé Accompagnement, soins et services à la personne option en structure exercent leurs activités :

- Dans le souci constant de la **bienveillance** des personnes ;
- En respectant les **règles déontologiques**, en particulier **le secret et la discrétion professionnels** ;
- Dans le cadre d'un **travail en équipe pluri professionnelle** en référence aux limites de compétences ;
- En adoptant une **attitude réflexive** sur leurs pratiques professionnelles et leurs activités.

Qualités requises et Intérêts pour le métier :

- Etre autonome
- Avoir une bonne maîtrise de soi
- Avoir des qualités relationnelles
- Etre capable de travailler en équipe
- Etre capable de prendre des initiatives
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation

Baccalauréat professionnel

A.S.S.P

Option en structure

Ce baccalauréat (niveau IV) s'articule autour :

De savoirs généraux :

- Mathématiques, Sciences Physiques Français, Histoire-Géographie, Anglais, Espagnol, ...

De savoirs associés aux techniques professionnelles :

- Techniques de soins et d'ergonomie
 - Biologie et microbiologie appliquées
 - TP Techniques Professionnelles
 - Techniques d'animation
 - Sciences médico-sociales
 - Participation à des projets d'éducation à la santé
 - Préparation et distribution de collations
 - P.S.E.
 - Economie - Gestion
- ##### De services à l'utilisateur :
- Aide à la prise des repas
 - Techniques des locaux et équipements
 - Alimentation/nutrition

De périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), dont la durée totale est de 22 semaines, qui sont prévues sur les trois années de formation

- 6 semaines en 2^{de}
- 16 semaines sont réparties entre la 1^{ère} et la terminale.

Au cours de l'année de 1^{ère}, un BEP pourra être validé (certification intermédiaire)